



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** CP Aix-Luynes

DECLARATION LIMINAIRE CSA

Les personnels pénitentiaires ne sont pas épargnés par les récents événements de violence qui se sont déroulés sur le territoire national fin juin début juillet.

Le climat sociétal, marqué par la violence et l'hostilité envers les forces de l'ordre, accroît les tensions et les agressions envers les personnels et les établissements pénitentiaires sans épargner les structures ouvertes des Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP).

Malgré ce contexte difficile, les personnels pénitentiaires continuent d'accomplir leurs missions avec courage et professionnalisme !

Nos métiers souffrent depuis de nombreuses années et sont confrontés à une pénurie de personnel telle que l'ouverture de nouvelles structures, pourtant construites, est devenue impossible. Chaque service de l'administration pénitentiaire est épuisé, les missions se sont multipliées alors que les effectifs ne cessent de diminuer.

La situation est particulièrement préoccupante sur le CP d'AIX avec **des taux de couvertures alarmants** :

- 86% chez les surveillants.
- 76 % dans le corps de commandement.
- 70% dans le corps des administratifs.

Dans ces conditions comment réaliser efficacement les missions qui nous sont confiées ?

À ces carences s'ajoutent la non couverture de nombreux postes et un taux d'absentéisme particulièrement élevé au sein de l'établissement. Les agents de tous les corps de métier sont épuisés, malmenés par un management néfaste et contreproductif, et se retrouvent isolés face à leurs difficultés professionnelles.

Il est urgent de revoir les stratégies managériales, car les risques psycho-sociaux affectent l'ensemble des catégories de personnel. La psychologue du personnel est submergée par les demandes de prise en charge, il est donc temps de prendre pleinement conscience du mal-être des personnels.

Le **SLP FO Justice** exige que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnels pénitentiaires.

Le **SLP FO Justice** exige un soutien et un accompagnement pour les personnels qui, malgré les difficultés, la charge de travail croissante et le manque d'effectifs, accomplissent leurs missions avec professionnalisme.

Le **SLP FO Justice** continuera d'être force de proposition visant à améliorer les conditions de travail de l'ensemble des personnels.

Imane PAU Aude BOURON
Le 20/07/2023

